

Service de Restauration et d'Hébergement dans les lycées publics

Mise en place d'un tarif général pour **2022**

A compter du 1^{er} janvier 2022

Tarif général de la demi-pension élève

Forfait demi-pension retenu pour tous les établissements

Formule	Tarif annuel	1 ^{er} Trimestre (septembre/décembre)	2 ^{ème} Trimestre (janvier/mars)	3 ^{ème} Trimestre (avril/juin)
Forfait 5jrs	520.20 € (180 jrs)	216.75 € (75 jrs)	158.95 € (55 jrs)	144.50 € (50 jrs)
Forfait 4 jrs	444.96 € (144 jrs)	185.40 € (60 jrs)	135.96 € (44 jrs)	123.60 € (40 jrs)

Ticket à l'unité Elèves externes (*)	3.91 €
---	--------

Tarif général de la pension élève (Internat)

Forfait pension retenu pour tous les lycées

Tarif général	1 379.52 € annuel pour 4 nuits par semaine
----------------------	---

(*) : à titre exceptionnel

NB : Pour les transports scolaires : consulter le site « transports.nouvelle-aquitaine.fr »

Site de Pauillac :

2 Rue du Maquis des Vignes Oudides
BP 119
33250 PAUILLAC

Site de Lesparre :

6 Rue du Docteur Benaben
BP 66
33340 LESPARRE-MEDOC